

Newsletter n°3



© Photo CPTS PDS.



Assemblée générale de la CPTS.

L'assemblée générale de la CPTS Plaines de santé s'est déroulée le mardi 25 juin dernier et nous nous sommes demandés comment ne pas être ennuyant en restant « statutaire » pour éviter que vous vous ennuyiez.

Pour cela, nous avons décidé d'investir le territoire en vous proposant un nouveau lieu, charmant, au cœur de notre territoire : la salle des fêtes de Vaunaveys la Rochette !

Et nous avons débuté par un moment convivial autour d'un apéritif local et fort sympathique de la Gourmandine à Montmeyran, complété par La beille à Etoile sur Rhône.

Ensuite, un petit quizz interactif a ouvert cette séance dans le but de "tester" vos connaissances. Les questions étaient :

- 1°) Qui peut adhérer à la CPTS Plaines de santé ?
- 2°) Je suis professionnel de santé du territoire, suis-je obligé d'adhérer à la CPTS ?
- 3°) Si j'adhère, la CPTS va me contraindre à modifier ma manière de travailler ?
- 4°) Les missions de la CPTS c'est ?
- 5°) Adhérer à la CPTS, qu'est-ce que ça m'apporte ?
- 6°) Le taux d'atteinte de nos objectifs 2023 est ...
- 7°) Quel poids représente chaque mission sur notre financement ?
- 8°) Pour vous la CPTS en 1 mot c'est ...

Nous vous avons bien évidemment posé ces questions sous forme de QCM et nous vous laissons découvrir les réponses sur notre site ...

Durant l'été, la CPTS Plaines de santé continue l'élaboration de toutes ses missions.

On se retrouve après la rentrée de septembre avec de nouvelles dates à vous proposer et d'ici là, on vous souhaite à toutes et à tous de passer un très un bel été.

Coralie et Caroline restent disponibles sur tout l'été excepté du 5 au 12 août inclus.



... Retrouvez la suite de cet article sur notre site :

www.cpts-plainesdesante.org

Burn out

Le 29 avril dernier, nous avons accueilli au Campus à Eurre, une trentaine de professionnels de santé lors de notre soirée conférence sur le thème du Burn Out. Cette soirée avait pour but de prendre soin de soi comme de son propre patient !

Clément GINOUX, maître de conférences en psychologie de l'activité physique pour la santé, a débuté la soirée avec ces questions en nous disant qu'à la fin de cette conférence on serait capable d'y répondre :

1. Qu'est-ce que le bien-être professionnel ?
2. L'activité physique : de quoi parle-t-on exactement ?
3. La récupération vis-à-vis du travail : rempart contre l'épuisement ?
4. L'activité physique pour récupérer du travail, vraiment ?
5. Est-ce encore un effet magique de l'activité physique ?
6. Quand et comment pratiquer cette activité physique ?
7. Comment favoriser la pratique d'une activité physique au travail et dans son quotidien ?
8. Où va la recherche ? Quelles sont les prochaines perspectives ?

Retrouvez la suite de cet article sur notre site avec le support de la soirée en pdf sur votre espace adhérent !

Interview d'un médecin généraliste



Médecin généraliste travaillant dans la MSP d'Étoile sur Rhône depuis 2005. Adhérente depuis la création de la CPTS.

Pourquoi as-tu adhéré ?

Je travaille déjà en équipe dans ma MSP et nous portons des projets autour de notre patientèle. Adhérer à la CPTS, c'est travailler en équipe sur un territoire plus large en lien avec les hôpitaux et les professionnels non présents dans ma MSP.

C'est quoi une CPTS pour toi ?

Une CPTS englobe l'ensemble des professionnels de santé sur un territoire donné. Il y a donc plusieurs MSP, des kinés, IDEL, sages-femmes ... et une équipe de coordination à l'écoute pour aider à la mise en place de problématiques communes.

Qu'est-ce que tu attends de la CPTS ?

Une de mes attentes serait de contribuer à l'amélioration de la relation ville - hôpital afin d'avoir des comptes-rendus d'hospitalisation, de consultations dans des délais corrects. J'aimerais pouvoir bénéficier d'un accès privilégié envers les spécialistes pour des avis.

Je souhaiterais une meilleure harmonie dans les outils de contact des différents services hospitaliers.

Le mot de la fin :

Je suis intimement persuadée qu'on est plus efficace et plus heureux en équipe que seul autour des patients.



Le groupe de travail sur la périnatalité est en train d'élaborer un annuaire destiné aux professionnels de santé dans lequel vous retrouverez toutes les informations et coordonnées nécessaires pour accompagner vos patientes et leur famille tout au long de cette période qu'est la périnatalité.

Le saviez-vous ? Selon l'OMS la période périnatale se situe entre la 28ème semaine de grossesse (env. 6 mois) et le 7ème jour de vie après la naissance du bébé et selon de nombreux scientifiques, la périnatalité couvre une période plus large, s'étendant de la période pré-conceptionnelle jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

Retrouvez-le téléchargeable sur notre site.

Annuaire périnatalité

Le geste du mois : pendant les fortes chaleurs, protégez-vous !

Quelques conseils simples pour se protéger de la chaleur.

Coup de chaud, déshydratation, crampes, maux de tête, vertiges...

La chaleur peut être dangereuse pour tous avec des impacts rapides sur la santé.



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Retrouvez ce flyer sur notre site



Mouillez-vous le corps



Fermez les volets et fenêtres



Privilégiez les activités douces



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Prenez des nouvelles des plus fragiles

Retrouvez l'intégralité de notre newsletter sur notre site : www.cpts-plainesdesante.org